

254
ANTI-ALGUES ROUGES

1/2



LES + PRODUIT

- ▶ Élimine les algues rouges et les lichens sur façades, murs, pignons...
- ▶ Fongicide et algicide : effet préventif et curatif
- ▶ Sans solvant : n'agresse pas les matériaux

CONSUMMATION

- ▶ Selon le support, de 5 à 10 m² au litre

DESCRIPTION

- Nettoyant liquide algicide et fongicide, pour le traitements curatif et préventif contre les algues rouges, les lichens, les champignons... sur les matériaux du bâtiment.

DOMAINES D'APPLICATION

- Sur les bâtiments : pignons, murs de façades, toitures, terrasses, balcons, escaliers extérieurs...
- En aménagements extérieurs : dallages, allées, murs de clôtures, vasques, statues, balustrades, bassins et réservoirs non poissonneux...
- Sur les équipements de loisirs : courts de tennis, caravanes...
- Permet l'application de revêtements ultérieurs après rinçage.

CARACTÉRISTIQUES

- Densité : 1
- Couleur : translucide
- pH : 7
- **Applicable en horizontal ou en vertical.**
- **Traite en profondeur et détruit les germes.**
- **Convient sur tous types de supports** : enduits, ardoise, shingle, pierre, brique, béton, mortier, fibre-ciment, plâtre, faïence, polyester, zinc, bois, supports peints...
- **Respecte le support et ne modifie pas l'aspect des matériaux traités.**
- **Améliore la conservation des matériaux traités.**
- **La surface traitée peut être peinte après destruction des végétaux.**
- **Conforme aux prescriptions des « Monuments Historiques »**

MISE EN ŒUVRE

Conditions d'utilisation :

- Traiter par temps sec.
- Protéger de la pluie.
- Ne pas appliquer sur support gelé ou en cours de dégel.
- Laisser agir, ne pas rincer immédiatement après application.
- Protéger la végétation aux abords des zones traitées.
- Ne pas appliquer sur les matériaux devant être en contact avec les denrées alimentaires.
- Essais préalables recommandés, notamment pour les lichens.

■ PRÉPARATION DU SUPPORT

- Pour un traitement plus efficace, éliminer au préalable les dépôts d'algues les plus volumineux par action mécanique (brossage, nettoyeur haute pression...).

■ PRÉPARATION DU PRODUIT

- Agiter le bidon avant utilisation.

■ APPLICATION DU PRODUIT

Action curative - Application sur support recouvert d'algues rouges :

- Enlever les algues rouges en les grattant ou en les brossant.
- Appliquer **254 ANTI-ALGUES ROUGES à la brosse, au rouleau, au balai éponge ou au pulvérisateur basse pression** directement sur la surface à traiter. Cette dernière doit être complètement imprégnée.
- Pour une efficacité renforcée, privilégier l'application au rouleau ou au balai éponge.
- **Laisser agir au minimum 12 h par temps sec.**
- Les algues rouges vont progressivement se dessécher et devenir noires.
- Les éliminer ultérieurement à l'aide d'un arrosage au jet d'eau sous pression ou par brossage.
- Renouveler le traitement si nécessaire sur les zones très atteintes.

Action préventive - Application sur support propre et sain :

- Traiter les supports **au printemps ou à l'automne** afin d'éviter la prolifération des algues ou lichens pouvant engendrer des détériorations : encrassement prononcé, mauvais écoulement des eaux de pluie, etc.
- Appliquer **254 ANTI-ALGUES ROUGES à la brosse, au rouleau, au balai éponge ou au pulvérisateur basse pression** directement sur la surface à traiter. Cette dernière doit être complètement imprégnée.
- Ne pas rincer.

254

ANTI-ALGUES ROUGES

2/2

CONDITIONNEMENT

- ▶ Bidon de 5 litres
- ▶ Bidon 20 litres

CONSERVATION

▶ 18 mois

à partir de la date de fabrication en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, des fortes températures et des sources de chaleur

GARANTIE

R.P. Fabricant

En cas de pulvérisation :

- Utiliser un pulvérisateur parfaitement propre basse pression (< 3 bars, type de jardin) pour éviter toute formation de brouillards.
- Utiliser une visière de protection et porter des vêtements de protection du corps.
- Privilégier l'application avant 8 h et après 20 h.
- Ne pas pulvériser en cas de vent : utiliser la brosse, le rouleau ou le balai éponge.

ASSISTANCE TECHNIQUE : La Société ParexGroup S.A. assure l'information et l'aide aux entreprises qui en font la demande pour le démarrage d'un chantier afin de préciser les dispositions spécifiques de mise en œuvre du produit (ou procédé). Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage, ni à la réception des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.

DOCUMENTATION TECHNIQUE - Février 2017

La présente Fiche Technique a pour but d'informer sur les propriétés du produit. Les renseignements qui y figurent sont basés sur nos connaissances actuelles. Il appartient à l'utilisateur de s'informer sur l'adaptation du produit à l'usage désiré et de vérifier si cette fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente - Mise à jour consultable sur www.parexlanko.com.

PAREXGROUP S.A. 19 place de la Résistance - CS 50053
92445 Issy-les-Moulineaux Cedex - Tél. (33) 01 41 17 20 00
Renseignements techniques : 0 826 08 68 78 (0,15 €/min + prix appel)

PAREXLANKO

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Utiliser **254 ANTI-ALGUES ROUGES** avec précaution. Avant toute utilisation, lisez attentivement l'étiquette et les informations concernant le produit.
- Produit biocide : nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- Irrite les yeux et la peau. Le port des E.P.I. (des gants EN374, contre les produits chimiques, en caoutchouc nitrile avec étiquetage CE, des lunettes, des vêtements de protection du corps) est obligatoire.
- Tenir à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux des animaux.
- Ne pas appliquer par grand vent.
- Ne pas appliquer par une température inférieure à + 5°C.
- Après utilisation ou contact, se laver abondamment à l'eau et au savon.
- Consulter la Fiche de Données de Sécurité.